Zeitschrift: Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association Jean-Jacques Rousseau

Band: - (2005)

Heft: 65

Artikel: Rousseau buveur d'eau?

Autor: Eigeldinger, Frédéric S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1080301

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ROUSSEAU BUVEUR D'EAU?

Entre deux interprétations, celle de «L'éloge de l'ivresse» retracée par François Jost¹, et celle ironique et réductrice de «La voie lactée» évoquée par Michel Onfray², il y a peut-être chez Rousseau une raison intermédiaire, un moyen terme dans sa vie quotidienne: son goût pour l'eau. L'eau est omniprésente évidemment dans sa pensée et son œuvre, du *Discours sur les sciences et les arts* aux *Rêveries du promeneur solitaire*, comme lieu de socialisation³ ou comme instrument de la rêverie⁴. Elle est, en particulier à travers l'image du lac (le Léman ou le Lac de Bienne), une toile de fond pour son imagination créatrice⁵. Ce n'est pas de celle-ci qu'il sera question dans ces quelques lignes, mais bien de l'eau à boire.

Le premier Livre des *Confessions* s'ouvre sur l'aveu de sa maladie enfant: «je naquis infirme et malade» (*OC* I, p. 7), mais il faut attendre le huitième Livre pour connaître ce mal originel: «J'ai dit dans ma première partie que j'étais né mourant. Un vice de conformation dans la vessie me fit éprouver, durant mes premières années, une rétention d'urine presque continuelle» (*OC* I, p. 361). A l'inverse, rares sont les lettres de Jean-Jacques où il ne se plaigne de sa «rétention d'urine» (*CC* 156), au point de se préparer à en mourir et de rédiger son

² Le Ventre des philosophes. Critique de la raison diététique, Paris, Grasset, 1989, p. 57-79.

³ «Dans les pays chauds, les sources & les rivières, inégalement dispersées, sont d'autres points de réunion d'autant plus nécessaires que les hommes peuvent moins se passer d'eau que de feu» (Essai sur l'origine des langues, OC V, p. 403).

Voir entre autres OC I, p. 151-152.

¹ Jean-Jacques Rousseau suisse, Fribourg, Editions universitaires, 1961, t. 2, p. 315-330.

[&]quot;«Là le bruit des vagues & l'agitation de l'eau fixant mes sens & chassant de mon âme toute autre agitation, la plongeaient dans une rêverie délicieuse où la nuit me surprenait souvent sans que je m'en fusse aperçu. Le flux & reflux de cette eau, son bruit continu mais renflé par intervalles frappant sans relâche mon oreille & mes yeux, suppléaient aux mouvements internes que la rêverie éteignait en moi & suffisaient pour me faire sentir avec plaisir mon existence, sans prendre la peine de penser.» (OC I, p. 1047).

testament⁶, après avoir consulté en vain les plus grands médecins de l'époque et s'être résigné à porter l'habit d'Arménien pour des raisons à la fois pratiques (les sondes et la gêne) et excentriques (son unicité). On est en droit de se poser la question si ces maux de vessie ont pu avoir selon lui un rapport avec l'eau qu'il buvait.

Même si la plupart des visiteurs assis à la table de Rousseau parlent unanimement du vin qui leur était servi, il est un fait que l'auteur des *Institutions chimiques* (1747?) s'est toujours préoccupé d'avoir de l'eau «aussi pur que possible» et qu'il reconnaît que

L'eau est un des principaux instruments de la santé et des maladies, son excès et son défaut tuent également, mais le dernier beaucoup plus souvent, et l'homme ne peut jouir d'une santé heureuse sans le secours de l'eau⁷.

Si dans ces pages Rousseau se montre plus encyclopédiste que préoccupé de son cas pathologique, il n'en demeure pas moins que son mal devrait le rend attentif à ce qu'il boit. Mais il préfère semble-t-il inventer des trucs pratiques pour exsuder autrement ce qu'il absorbe. C'est ainsi qu'il avoue le 28 janvier 1764 à Julie von Bondeli:

Je n'ose vous parler de mon état, il contristerait votre bon cœur. Je vous dirai seulement que je ne puis me procurer des nuits supportables qu'en fendant du bois tout le jour malgré ma faiblesse pour me maintenir dans une transpiration continuelle dont la moindre suspension me fait cruellement souffrir.

Et il précise à son libraire Duchesne le mois suivant: «c'est, de tous les remèdes que j'ai tentés en ma vie, le seul qui m'ait procuré le moindre soulagement»⁸. Son mal devrait donc éveiller en lui une interrogation sur la qualité de l'eau. Or à lire les *Confessions*, on est étonné d'y relever des propos qui varient selon les époques. Le premier souvenir remonte à ses malaises du mois d'août 1736:

CC 3124 et 3158. Voir aussi 3076.

Voir le premier testament de Rousseau, fait à Môtiers-Travers le 29 janvier 1763, dans *CC*, t. 15, A289, p. 355-360, ou *OC* I, p. 1224-1226. Ce testament est suivi d'une longue note sur l'histoire de sa maladie.

Jean-Jacques Rousseau, *Institutions chimiques*, éd. B. Bernardi, Paris, Fayard, 1999, p. 180 et 210. Voir l'article MINÉRALES, EAUX dans l'*Encyclopédie*.

Cependant l'air de la campagne ne me rendit point ma première santé. J'étais languissant; je le devins davantage. Je ne pus supporter le lait; il fallut le quitter. C'était alors la mode de l'eau pour tout remède; je me mis à l'eau, et si peu discrètement, qu'elle faillit me guérir, non de mes maux, mais de la vie. Tous les matins en me levant, j'allais à la fontaine avec un grand gobelet, et j'en buvais successivement en me promenant la valeur de deux bouteilles. Je quittai tout à fait le vin à mes repas. L'eau que je buvais était un peu crue et difficile à passer, comme sont la plupart des eaux des montagnes. Bref, je fis si bien, qu'en moins de deux mois je me détruisis totalement l'estomac, que j'avais eu très bon jusqu'alors. Ne digérant plus, je compris qu'il ne fallait plus espérer de guérir (*OC* I, p. 226-227).

Et c'est bien ce que confirme son séjour de convalescence à Montpellier de septembre 1737 à février 1738:

Je passais la matinée à prendre des drogues, surtout je ne sais quelles eaux, je crois les eaux de Vals⁹, et à écrire à madame de Larnage; [...] je tâchais d'apprendre quelques mots d'anglais par précaution pour le bourg Saint-Andiol; car le temps approchait de m'y rendre. Madame de Larnage m'en pressait chaque ordinaire, et je me préparais à lui obéir. Il était clair que mes médecins, qui n'avaient rien compris à mon mal, me regardaient comme un malade imaginaire, et me traitaient sur ce pied avec leur squine, leurs eaux et leur petit-lait. Tout au contraire des théologiens, les médecins et les philosophes n'admettent pour vrai que ce qu'ils peuvent expliquer, et font de leur intelligence la mesure des possibles. Ces messieurs ne connaissaient rien à mon mal; donc je n'étais pas malade: car comment supposer que des docteurs ne sussent pas tout ? Je vis qu'ils ne cherchaient qu'à m'amuser et me faire manger mon argent (OC I, p. 257-258).

Sa correspondance de l'époque avec Mme de Warens vient confirmer ses souvenirs. A Montpellier, «les aliments n'y valent rien» et «l'air ne me convient pas». Et il glisse malignement à l'occasion:

J'ai résolu d'en partir vers la fin de décembre, et d'aller prendre le lait d'ânesse en Provence, dans un petit endroit fort joli, à deux lieues du

⁹ Voir l'article VALS, EAUX DE dans l'*Encyclopédie*.

Saint-Esprit. C'est un air excellent, il y aura bonne compagnie, avec laquelle j'ai déjà fait connaissance en chemin¹⁰.

Ce «lait d'ânesse» est celui qu'il pourrait prendre auprès de Mme de Larnage à Bourg-Saint-Andéol, laquelle lui avait fait l'honneur de son corps lors du voyage d'aller et qu'il rêve d'aller retrouver à son retour. Mais l'allusion devait échapper à Mme de Warens...

Décidément les eaux minérales trop chargées ne conviennent pas à l'estomac de Jean-Jacques, et il est à noter qu'il ne parle pas ici de ses maux de vessie. Mais dix ans plus tard, il associe ces deux maux dans une lettre qu'il écrit de Paris à «Maman» le 26 août 1748:

J'ai d'abord eu une attaque de colique néphrétique, fièvre, ardeur et rétention d'urine; la douleur s'est calmée à force de bains, de nitre, et d'autres diurétiques; mais la difficulté d'uriner subsiste toujours, et la pierre qui, du rein est descendue dans la vessie, ne peut en sortir, que par l'opération [...].

En dernier lieu, je viens d'être attaqué de violentes coliques d'estomac, accompagnées de vomissements continuels, et d'un flux de ventre excessifs. J'ai fait mille remèdes inutiles, j'ai pris de l'émétique (CC 144).

Il ne considère donc pas encore la qualité des eaux qu'il boit comme un élément nécessaire à prévenir son mal; il s'en moque même lorsque, invité par Mussard à prendre les eaux de Passy (1752), il estime que ces «huit à dix jours [lui] firent plus de bien parce que j'étais à la campagne, que parce que je prenais les eaux» (*OC* I, p. 374). Néanmoins, après son fameux séjour à Genève en 1754, il reconnaît qu'il s'y est «trouvé sensiblement mieux» qu'à Paris, «ce que j'attribue à l'air et à l'eau» Dès lors l'expérience le rendra attentif, comme il le mentionne dans ses *Confessions* à propos de son séjour au Mont-Louis:

Je vivais à Montmorency depuis plus de quatre ans, sans y avoir eu un seul jour de bonne santé. Quoique l'air y soit excellent, les eaux y sont

¹⁰ CC 18, t. I, p. 56 et 57; lettre du 23 octobre 1737. On trouve les mêmes constations désabusées sur Montpellier et sur ses intentions dans la lettre suivante à Charbonnel (CC 19).

Lettre à J. Jallabert du 10 août 1775, CC 310.

mauvaises; et cela peut très bien être une des causes qui contribuaient à empirer mes maux habituels. Sur la fin de l'automne 1761, je tombai tout à fait malade, et je passai l'hiver entier dans des souffrances presque sans relâche. Le mal physique, augmenté par mille inquiétudes, me les rendit aussi plus sensibles (*OC* I, p. 564).

Jean-Jacques fait allusion à cette cruelle période où il a été sondé par le frère Côme qui n'a pas trouvé de pierre: «Je suis assez imbécile pour tenter des remèdes à un mal inconnu dont j'ai porté le germe dès mon enfance et qui me consume depuis vingt-cinq ans»¹². Mêmes les conseils des hommes de l'art lui sont indifférents et il confie au docteur François Thierry ces lignes désabusées:

L'eau de chaux ne m'ayant rien fait, je l'ai quittée. Le lait ayant tout à fait supprimé les urines, j'ai été forcé de le quitter aussi. Il s'est formé depuis quelque temps une enflure dans le bas ventre, un peu au-dessus de l'aine gauche. Cette enflure est en ligne droite, et dans une direction oblique. On la prendrait pour une continuation de la verge. Elle rentre quand je suis couché et reparaît à l'instant que je me lève. Ce n'est point une descente. Elle n'a que la douleur sourde et légère qui, depuis quelques années, ne me quitte point dans cette région. Du reste l'urine diminue en quantité de jour en jour et sort plus difficilement, excepté quand elle est tout à fait crue et couleur d'eau claire: alors elle sort avec un plus d'abondance et de facilité. Mais en quelque état que ce soit, il faut toujours presser le bas ventre pour la faire sortir. Je vous dis cela, persuadé que mon mal n'a jamais été connu de personne, et qu'on en pourrait peut-être tirer quelques observations pour la médecine l'a.

Réfugié à Môtiers, il confirme d'ailleurs sur le moment au Maréchal de Luxembourg ce qu'il écrira plus tard dans ses *Confessions*: «Le laitage y est excellent [...]; les eaux y sont claires et légères; ce c'est pas pour moi une chose indifférente que de bonne eau et je me sentirai longtemps du mal que m'a fait celle de Montmorency» ¹⁴. Il n'empêche que, durant son séjour dans le Val-de-Travers, Rousseau ne cessera pas moins de se lamenter sur son état physique,

Lettre à Lenieps du 7 juillet 1761, CC 1444.

Lettre du 10 mai 1758, CC 640. Voir également la lettre du 15 mai 1760 à Lenieps, CC 987.

¹⁴ 28 janvier 1763, *CC* 2457. Voir mon édition de J.-J. Rousseau, *De la Suisse*, Paris, Champion, 2002, p. 61 et notes correspondantes.

comme si finalement la qualité de l'eau ne pouvait être selon lui la cause de son mal. Mais il a dû se plaindre à ses intimes de la question. De Paris, Mme Alissan de La Tour, sur les conseils du frère d'un voisin de Rousseau¹⁵, l'«engage à prendre les eaux minérales de Môtiers» parce qu'elles «ont opéré des cures inespérées sur des malades plus âgés que vous, et sont souveraines pour toutes les maladies de vessies» (CC 2431). Jean-Jacques devait être au courant de ces eaux auxquelles le banneret Ostervald fera allusion dans sa Description des montagnes et des vallées qui font partie de la principauté de Neuchâtel et Valangin (1764): «Le district de Môtiers renferme encore plusieurs sources d'eaux minérales très salutaires» 16. Mais il s'en moquera auprès de Mme de La Tour: «S'il ne tient qu'à quelques verres d'eau pour vous complaire, je veux bien les boire, non pour ma santé, mais à la vôtre, dans la saison» (CC 2453). Et quand le fidèle François-Henri d'Ivernois, qui l'a accompagné lors d'une escapade à l'Île de Saint-Pierre, s'inquiète de savoir s'il a pu s'«accoutumer à l'eau de ce charmant endroit» (CC 4514), il ne daigne pas lui répondre sur la question. En fait, il s'est résigné à son mal et il ne croit pas aux vertus de l'eau. Et qu'on ne vienne pas l'importuner avec insistance comme ce Daniel de Pury qui lui écrit une lettre de 50 pages pour lui fournir mille recettes et conseils diététiques (CC 3113), on n'en reçoit en retour que quelques lignes définitives:

Il est vrai qu'ayant épuisé vainement toutes les ressources de l'art et toutes les lumières des plus célèbres artistes, sans qu'on ait pu parvenir à connaître même l'espèce de mon mal; et il est vrai encore qu'étant conformé par le corps ainsi que par la tête si différemment des autres hommes que tout ce qui les soulage me nuit; je ne puis tirer de vos instructions, Monsieur, d'autre bien que la preuve de vos bontés pour moi¹⁷.

En l'occurrence François Louis Duterreaux (1715-?), frère de Charles Auguste (1725-1779), maire des Verrières.

Seconde édition, 1766, éd. Michel Schlup, Neuchâtel, 1986, p. 16-17. Jean-Jacques devait avoir été informé par l'homme à tout faire de Mme Boy de la Tour, le justicier Jean-Henry Clerc qui avait fait procéder à une analyse de ces eaux en 1728 (voir Maurice Evard, *Fontaines neuchâteloises*, Hauterive, Attinger, 1985, p. 76-77).

¹³ février 1764, *CC* 3147. C'est ce qu'il écrivait déjà au docteur Tronchin en 1755 (voir *CC* 353). On rapprochera les lignes à Pury du préambule des *Confessions* probablement contemporain (voir à ce propos mon article dans le *Bulletin AJJR* 59, p. 29-39).

Si les exils successifs de Jean-Jacques en Angleterre et à Trie ne sont pas marqués par des épisodes significatifs d'une aggravation de son mal, il en va tout autrement de son séjour à Bourgoin. Après l'affaire Thévenin, Rousseau, qui vit à l'auberge, se voit affligé d'un nouveau mal. Cette fois il ne souffre pas de la vessie, mais de l'estomac: «ma situation devient à tous égards plus critique de jour en jour, et l'air marécageux et l'eau de Bourgoin m'ont fait contracter depuis quelque temps une maladie singulière [...]. C'est un gonflement d'estomac très considérable [...]» 18. Dérouté par cette anomalie soudaine, il la décrit au docteur Tissot (CC 6520) qui saura lui répondre par «une lettre d'homme à un homme» (CC 6536): «M. Tissot est un homme savant et vrai qui a très bien connu mon mal, qui l'a jugé comme moi sans remède, et qui m'a répondu de manière à redoubler mon estime et mon attachement pour lui s'il était possible. De tout cela il s'ensuivait l'inutilité de tout remède» (CC 6542). Ainsi, comme l'écrit Jean Starobinski, «Rousseau veut être une exception. Sa maladie est sans exemple, comme sa destinée. La nature a brisé le moule» 19. Pour fuir les miasmes et l'eau de Bourgoin, Jean-Jacques et Thérèse vont chercher sur la hauteur, à Monquin, un air et une eau plus purs. Mais il s'avère que le mal s'amplifie. Cette fois Rousseau met sur le compte du vin de l'auberge son état déplorable:

J'ai lieu de croire que le vin du cabaret avait autant contribué que l'air et l'eau à ma maladie; car j'en ai apporté ici une vingtaine de bouteilles, et toutes les fois qu'il m'arrive d'en boire je me sens plus incommodé qu'il ne m'arrive en buvant d'autres vins. L'alun dont les cabaretiers le frelatent n'affecte pas beaucoup les gens en santé mais agit plus sensiblement sur un corps infirme²⁰.

Le vin que lui fera parvenir Madame Boy de La Tour et les 55 bouteilles de «vin stomacal» qu'il achètera à l'abbé Baurin le

¹⁸ Lettre à Moultou du 30 décembre 1768, *CC* 6516; voir également *CC* 6519, 6526, 6531, etc.

¹⁹ «La maladie de Rousseau», dans *Jean-Jacques Rousseau: la transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, «Tel», 1971, p. 441.

²⁰ Lettre à Mme Boy de La Tour du 17 mars 1769, CC 6551; voir aussi CC 6552, 6553, etc.

retaperont pour de nombreuses herborisations²¹, et ce sera le froid de l'hiver 1769-1770 qui le chassera de Monquin. Il écrit à Madame Boy le 2 janvier 1770:

Je veux au moins vous dire que les confitures me font grand plaisir et que le vin me fait grand bien. C'est un secours aussi salutaire qu'agréable contre la rigueur de la saison et celle du logement que j'habite, véritable glacière où le plus grand feu ne fait que me rôtir d'un côté tandis que je gèle de l'autre. Je me réchauffe l'estomac et le cœur en buvant de cet excellent vin et pensant à celle qui l'envoie, mais pour les extrémités elles sont si glacées qu'il n'y a rien qui les puisse dégeler (CC 6647).

Décidément Rousseau ne sera jamais un buveur d'eau minérale, comme il n'herborisera jamais à des fins médicinales. Et il préférera toute sa vie boire du vin avec modération, même de la piquette si l'on en croit ce que rapporte un Genevois de passage à Montmorency en 1759:

Comment trouvez-vous le vin, me dit Rousseau. – Eh! Mais assez mauvais. – Vous avez raison, le comte de Lauraguais le trouve si détestable qu'il me dit, qu'aussi il n'aimait pas le vin jusqu'à la crapule, tout en disant cela notre cher J.J. en avalait deux rasades aussi délicieusement que si c'en eût été du nectar. Pour moi je m'en tins à prendre des Bavaroises à la Silhouette c'est-à-dire de l'eau claire²².

A Môtiers, il sera gratifié assez longtemps par Milord Maréchal de bon vin d'Espagne. Même en Angleterre il ne s'en privera pas et par ses comptes on peut quantifier sa consommation. Du 8 juin au 31 décembre 1766, il a acheté 72 bouteilles de vin, soit moins d'un tiers de bouteille par jour²³. Et dans les privations de ses dernières années parisiennes, il confie à Corancez:

J'aime [...] à boire à mes repas une certaine dose de vin pur. J'avais d'abord imaginé de partager également la quantité que je puis me permettre de boire entre mon dîner et mon souper, mais il en résultait que

²³ Voir *CC*, t. 31, A456, p. 323.

²¹ CC 6558. Voir sur le sujet l'article de Claire Rosselet, «A propos de vin stomachique», Bulletin AAJJR 20, 1975, p. 1-4.

François Favre à Paul-Claude Moultou, 11 décembre 1759, CC 906.

se trouvant trop modique, aucun de mes deux repas ne m'offrait ce qui me convient. J'ai pris mon parti, je bois de l'eau à l'un des deux, et je réserve la totalité de mon vin pour l'autre²⁴.

C'est ainsi qu'il se contentera toute sa vie du minimum vital et qu'il ne demandera jamais à ses protecteurs que «l'eau et le feu»²⁵.

Sur le plan idéologique, il n'en va pas de même. Si dans *La Nouvelle Héloïse* les Suisses sont effectivement des buveurs de vin devant l'Eternel²⁶, il n'est pas question d'éduquer Emile au tonneau de Bacchus! Après l'allaitement du nouveau-né et les bains froids, il sera temps qu'Emile s'exerce à la spartiate:

Toutes les fois qu'Émile aura soif, je veux qu'on lui donne à boire. Je veux qu'on lui donne de l'eau pure & sans aucune préparation, pas même de la faire dégourdir, fût-il tout en nage, & fût-on dans le cœur de l'hiver. Le seul soin que je recommande, est de distinguer la qualité des eaux. Si c'est de l'eau de rivière, donnez-la-lui sur-le-champ telle qu'elle sort de la rivière. Si c'est de l'eau de source, il la faut laisser quelque temps à l'air avant qu'il la boive. Dans les saisons chaudes, les rivières sont chaudes; il n'en est pas de même des sources, qui n'ont pas reçu le contact de l'air. Il faut attendre qu'elles soient à la température de l'atmosphère. L'hiver, au contraire, l'eau de source est à cet égard moins dangereuse que l'eau de rivière. Mais il n'est ni naturel ni fréquent qu'on se mette l'hiver en sueur, surtout en plein air. Car l'air froid, frappant incessamment sur la peau, répercute en dedans la sueur & empêche les pores de s'ouvrir assez pour lui donner un passage libre. Or, je ne prétends pas qu'Émile s'exerce l'hiver au coin d'un bon feu, mais dehors en pleine campagne au milieu des glaces. Tant qu'il ne s'échauffera qu'à faire & lancer des balles de neige, laissons-le boire quand il aura soif, qu'il continue de s'exercer après avoir bu, & n'en craignons aucun accident. Que si par quelque autre exercice il se met en sueur, & qu'il ait soif; qu'il boive froid, même en ce temps-là. Faites seulement en sorte de le mener au loin & à petits pas chercher son eau. Par le froid qu'on suppose, il sera suffisamment rafraîchi en arrivant, pour la boire sans aucun danger. Surtout prenez ces précautions sans qu'il s'en aperçoive. J'aimerais mieux qu'il fût quelquefois malade que sans cesse attentif à sa santé²⁷.

²⁴ Raymond Trousson, Rousseau par ceux qui l'ont connu, p. 262.

A Moultou à propos de Frédéric II, 1^{er} septembre 1762, *CC* 2127.
Voir en particulier les lettres 50-52 de la Première Partie, *OC* II, p. 137-144.

Voir en particulier les lettres 50-52 de la Première Partie, OC II, p. 137-144.

OC IV, p. 374-375.

Quant au vin, il sert à une démonstration emberlificotée d'encyclopédiste du précepteur à son élève pour lui faire distinguer le naturel de l'artifice, le vin pur du vin frelaté²⁸. Mais, produit naturel de la fermentation, il semble être introduit à la maturité d'Emile comme un artifice inévitable de la culture:

Notre premier aliment est le lait, nous ne nous accoutumons que par degrés aux saveurs fortes, d'abord elles nous répugnent. Des fruits, des légumes, des herbes, & enfin quelques viandes grillées, sans assaisonnement & sans sel, firent les festins des premiers hommes. La première fois qu'un Sauvage boit du vin, il fait la grimace & le rejette, & même parmi nous, quiconque a vécu jusqu'à vingt ans sans goûter de liqueurs fermentées, ne peut plus s'y accoutumer; nous serions tous abstèmes si l'on ne nous eût donné du vin dans nos jeunes ans. Enfin, plus nos goûts sont simples, plus ils sont universels; les répugnances les plus communes tombent sur des mets composés. Vit-on jamais personne avoir en dégoût l'eau ni le pain? voilà la trace de la nature, voilà donc aussi notre règle. Conservons à l'enfant son goût primitif le plus qu'il est possible; que sa nourriture soit commune & simple, que son palais ne se familiarise qu'à des saveurs peu relevées, & ne se forme point un goût exclusif (OC IV, p. 408).

Enfin le vin est réservé à l'homme, Sophie n'y a pas droit! «Jamais il n'entra dans son appartement que de l'eau simple»... (OC IV, p. 748.)

FREDERIC S. EIGELDINGER Université de Neuchâtel

²⁸ *OC* IV, p. 451-453.